

Séminaire régional 2022

Agir à l'échelle territoriale pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité

Sous-thème : Améliorer la coordination des acteurs de l'accessibilité

Mots-Clés

Tiers-lieu – gouvernance partagée – qualité alimentaire

Périmètre : Ville de Villeurbanne

Coût du projet

- Investissement: env. 1,2 millions d'€
- Fonctionnement : 932000 € sur 2 ans.
- Sources de financement : Subventions publiques, fondation privé, fonds propres de la mairie de Villeurbanne

Programme/axe/mesure

- AAP DIHAL dans le cadre du plan France Relance
- Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Date de début : 12/2022 Date de fin *(prévisionnelle)* : 31/12/2026

Contact : Guillaume
DAUMALIN, chargé de
mission stratégie de lutte
contre la précarité
alimentaire,
guillaume.daumalin@mairievilleurbanne.fr

L'Archipel

Tiers-lieu alimentaire et social en cœur de ville à Villeurbanne

Contexte et objectifs visés

La lutte contre la pauvreté est un des piliers du mandat de la mairie de Villeurbanne. Une préoccupation encore accrue avec la crise sanitaire et qui a conduit à conforter le CCAS de Villeurbanne - engagé de longue date auprès des plus démunis – dans des actions de lutte contre la précarité alimentaire et le sans-abritisme.

Fiche

d'expérience

En 2021, un diagnostic de la précarité alimentaire a permis de recenser l'offre d'aide alimentaire à Villeurbanne, d'identifier les besoins et de poser les bases d'une stratégie de lutte contre la précarité alimentaire.

Trois axes de travail sont distingués :

- Mieux informer les publics précaires sur l'aide existante et améliorer
 l'interconnaissance entre les structures d'aide alimentaire
- Créer / faire évoluer des lieux d'aide alimentaire pour mieux couvrir le territoire en répondant aux critères de quantité, qualité et dignité de la personne
- Adapter les aides existantes pour mieux répondre aux manques mis en lumière par le diagnostic de la précarité alimentaire

C'est dans ce contexte que le projet de <u>tiers-lieu alimentaire et social Archipel</u> émerge en lien avec les opportunités financières de l'appel à projets de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et du plan France Relance. Ce tiers-lieu est envisagé en cœur de ville dans le cadre du réaménagement d'une zone de stationnement. Il vise concrètement à :

- L'amélioration qualitative et quantitative de l'accès à l'alimentation des publics accueillis dont les personnes hébergées à l'hôtel
- L'amélioration de l'accès aux droits et de la participation de ces mêmes publics
- L'appropriation large du tiers-lieu par les usagers et les riverains

Présentation résumée

Sous le pilotage du **CCAS de Villeurbanne** et la maîtrise d'ouvrage de la **ville de Villeurbanne**, le tiers-lieu alimentaire et social Archipel sera co-animé conjointement par l'association **Camions du Cœur** (affiliée au Resto du Cœur et spécialiste de l'aide alimentaire) et l'association **Le MAS** (missionnée pour l'accompagnement des personnes hébergées à l'hôtel).

Concrètement, Archipel va se déployer sur un espace de 400 à 500 m² avec des locaux modulaires et esthétique pour :

- La création d'un café associatif visant à favoriser la mixité des publics
- La création de trois cuisines partagées pour les ménages n'en possédant pas Ces deux projets seront gérés par Le MAS.
- L'attribution d'une cuisine de type professionnelle aux Camions du Cœur pour améliorer une distribution alimentaire existante





















Résultats

Le projet est en cours de lancement. Il est prévu d'y intégrer par exemple des ateliers et une cuisine en libre accès, la présence d'une médiatrice santé du CCAS pour des séances de prévention et de facilitation de l'accès au droit... Les sans-abris pourront accéder à différentes ressources comme des kits d'hygiène, de l'aide à la domiciliation et des ateliers culturels.

Cette initiative doit, à terme, permettre à une centaine de personnes par jour de cuisiner et d'obtenir un accompagnement dans leurs droits. L'espace de production de repas chauds portés par le Camion du Cœur va être élargi pour accueillir plus de bénéficiaires et garantir une montée en qualité de repas distribués.

Archipel est pensé comme une expérimentation pour la période 2023 / 2026 avec un bilan à cette échéance pour statuer des perspectives de poursuite et au besoin réorienter le projet.

Points d'intérêts

- Les approvisionnements et les activités sont envisagés dans une optique d'accès à une alimentation choisie et de qualité
- Une gouvernance plus horizontale (entre partenaires) et plus inclusive (avec une réelle implication des personnes concernées) est visée. Des budgets et actions spécifiques y sont consacrés : accompagnement tiers à la gouvernance, budgets et chantiers participatifs...
- Importance de la modularité du lieu et de l'agilité dans sa gestion pour faciliter l'accueil et/ou la création de nouveaux usages et services
- Attachement à « faire avec » et à proposer des activités valorisantes à des personnes qui sont souvent victimes de désœuvrement

Enseignements

Le projet résulte d'un fort volontarisme politique de la ville de Villeurbanne.

Le CCAS de Villeurbanne est ainsi doté de moyens importants - tant humains que financiers - pour conduire ses actions. Il agit en étroit partenariat avec une quinzaine d'associations œuvrant sur les questions de précarité alimentaire présentes sur le territoire de la commune. L'un des objectifs poursuivis par le CCAS et de la ville de Villeurbanne est notamment de favoriser et faciliter la mise en réseau de ces différentes associations d'aide aux publics pour amplifier les impacts de leurs actions respectives.